

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 13 octobre 2020 - 20h

9 Présents : Laura CATRY, Matthieu GRISVARD, Thierry BOUVIER, Michaël HUEBER, Julie PAJOT, Edith FARINACCIO, Laury FARINACCIO, Cyril STUCKI, Gisèle MICHELIN.

2 excusés :

Stéphanie d'AMIENS d'HEBECOURT : pouvoir transmis à Laura CATRY

Christophe COUTURIER : pouvoir transmis à Thierry BOUVIER

1) Désignation d'un secrétaire de séance Julie Pajot est nommée secrétaire de séance.

2) Approbation du PV du 28 septembre 2020 : les présents munis de leurs pouvoirs approuvent à 11 voix le PV du 28/09/2020.

3) Délibération : pour intégration dans le budget 2020 sont présentés les devis concernant la rénovation de l'appartement au-dessus de la Mairie. Précisément l'électricité et la plomberie. 4 devis sont présentés :

#1 : 6018.45 € TTC d'électricité et 487.96 € TTC pour la VMC cuisine/toilettes/salle de bain

#2 : 9997.01 € TTC électricité et VMC toutes pièces

#3 : un devis global électricité/plomberie + autres aménagements de 17380.80 € TTC

Pour la plomberie uniquement :

#4 : 4179 € HT (TVA non applicable)

Le conseil préconise le choix d'artisans spécialisés qui impliquera par ailleurs des chantiers d'hiver, en intérieur, menés par les agents municipaux pour compléter les travaux.

Est délibéré le choix des artisans : 11 voix « pour »

Plomberie : Air Eau Tech – Amblainville 4179 € HT (TVA non applicable)

Electricité : Entreprise Tessé à Montjavoult pour 6018.45 € TTC + VMC pour 487.96 € TTC

4) Remboursement d'un élu pour achat de peinture sur le budget 2020. Concernant la rénovation des bandes STOP existantes mais effacées par le temps : l'achat des bombes permet de refaire 8 stops avant l'hiver. Les agents travaillent sur l'amélioration de l'utilisation de ces bombes qui assurent de pouvoir recouvrir 8 stop là ou seulement 3 pourraient être faites avec une méthode par peinture mélangée. Le montant à rembourser est de 151.95 €.

Acceptation du remboursement de cet achat : 11 voix – à l'unanimité.

5) Fixation de l'indemnité de l'agent recenseur pour le budget 2021 : après renseignement sur les pratiques de rémunération, le comparatif fait état des pratiques suivantes :

745 € sur une commune voisine comparable par son nombre d'habitants

1466 € sur le dernier recensement Montjovicien.

Il est noté que le village de Montjavoult comparé aux villages voisins comporte une plus grande superficie à couvrir. Cependant, il est noté également qu'aux vues de l'évolution des méthodes de recensements qui sont désormais dématérialisées le processus de recensement est moins lourd en terme de travail demandé à l'agent.

Par ailleurs, en complément de cette rémunération le conseil s'accorde également sur le remboursement des frais de la journée de formation obligatoire

Le salaire Brut de 1200 €, soit 1079,01 € net, est approuvé à 10 voix et 1 abstention.

6) Délibération de l'indemnité du budget pour la perceptrice pour sa prestation de « conseil aux communes ». Pour une somme brute de 30.49 € brut, ce montant est accepté à l'unanimité.

7) Délibération : adhésion des EPCI au SE60. Afin d'étendre aux EPCI l'accession aux services du SE60 par les communautés de communes qui pourront bénéficier de l'expertise de ce syndicat. Les compétences concernées sont « la maîtrise de la demande en énergies et énergies renouve-

lables » - hors travaux, et « la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement sur les installation d'éclairage public » - hors maintenance.
11 voix prononcées « Pour » l'adhésion.

8) Délibération concernant le transfert du « PLUi » à la CCVT : nous prenons connaissance d'un droit d'opposition des communes membres qui s'ouvre du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020 concernant ce transfert prévu par la loi « ALURE du 24 mars 2014 ». Le conseil se prononce, comme plusieurs autres communes, en défaveur du transfert de compétence hors de la commune à 11 voix « contre ».

9) Délégation des pouvoirs de police du Maire à la CCVT : le conseil municipal prend connaissance du mécanisme de transfert automatique des pouvoir de police des Maires aux intercommunalités. Il est entendu que désormais ce transfert de compétence n'est plus automatique suite aux oppositions des Maires. Nous devons faire connaître notre décision concernant le transfert des pouvoirs ; les sujets concernés sont l'assainissement, la gestion des déchets ménagers, les gens du voyage, la circulation et stationnement sur voirie, l'autorisation des stationnements des taxis et l'habitat indigne.

Le conseil prône la nécessité de proximité et de réactivité de la Mairie concernant ces pouvoirs et émet un avis « défavorable », comme plusieurs autres communes, au transfert de ces pouvoirs.

10) Suivi du sujet « Panneaux STOP au carrefour de Beaugrenier » sur le budget 2020.

Il est noté que la possibilité de stationnement rue du Coudrais et rue de la Libération permet déjà un sensible ralentissement de la circulation à Beaugrenier. Nous analysons le devis reçu pour une commande de :

- 4 nouveaux panneaux STOP (et récupération des 2 anciens) au format de 60cm
- 1 potence pour laquelle nous avons obtenu l'autorisation de fixation au mur par le propriétaire concerné, que l'on remercie.
- 2 panneaux de signalisation d'approche (obligatoires)

Le devis reçu est de 1991.12€ TTC mais pourra être optimisé compte tenu de notre possession actuelle de poteaux en stock. Les discussions ayant eu lieu en commission voiries ont été évoquées.

11) Colis de Noël pour les anciens : arbitrage sur l'âge.

Les discussions préalables tenues en commission préconisaient l'accès au colis pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Après étude des volumes nettement supérieurs que cela impliquerait (augmentation de plus de 30% de bénéficiaires), cette demande semble inadaptée. La décision de baisser l'âge d'accession est toutefois retenue mais « à préciser », la réflexion sur le montant du panier garni est ouverte. La décision de proposer l'alternative entre un colis ou un chèque cadeau est quant à elle retenue. Les conseillers iront à la rencontre des anciens pour connaître leur préférence.

12) QUESTIONS DIVERSES :

- Matthieu Grisvard : dégradation de certains chemins à prendre en compte dans l'élaboration du budget 2021 & sujet de déplacement de certaines boîtes aux lettres à la demande de la poste. Demande d'étudier les solutions.
- Matthieu Grisvard : préconisation de prise de rendez-vous avec la perceptrice pour amorcer le travail de budget 2021
- Thierry Bouvier : le rétablissement de l'éclairage public dépendant de la bonne avancée des élagages des particuliers et le changement des ampoules grillées seront réalisés en même temps – en cours et pressenti pour début novembre, merci aux particuliers pour leur mobilisation.

- Thierry Bouvier : rappel de l'état de maladie très avancé du chêne à l'entrée du chemin du cimetière et de l'impossibilité de le sauver même en conservant qu'un totem de 3-4 mètres – la solution de totémisation est maintenue en connaissance de ces éléments pour préserver le développement d'un écosystème à cet emplacement.
- Laury Farinaccio : travaux d'un particulier entamés à Beaugrenier malgré un avis défavorable suite à sa 1^{ère} déclaration. Une procédure a bien été engagée pour suspension des travaux et un constat d'huissier s'avère nécessaire avant régularisation pour toute éventuelle reprise des travaux (conditionnée par le respect des délais et autorisations obligatoires).
- Laura Catry : boue rue du Coudrais. Le sujet est entendu mais n'est pas isolé. La boue vient du fait que les voitures sont plus nombreuses à s'y garer. Une rencontre sera organisée avec les particuliers concernés.
- Thierry Bouvier : problème du stationnement du bus scolaire qui détériore l'accotement d'un particulier à Valécourt. Investigation en cours.
- Cyril Stucki : tarifs du cimetière – noter la forte augmentation des tarifs qui mérite d'être rediscutée et besoin de formuler une charte et un tarif concernant l'accès à la fosse commune. Il précise que 27 nouvelles places ont été tracées sur le plan (2 seulement étaient disponibles).
- Julie Pajot : l'assureur a bien visité le tiers lieu et donne son accord.
- Mikael Hueber : a bien vu M. Magenson, Inspecteur de circonscription d'Auneuil, pour discuter du projet de nouveau regroupement scolaire avec Montagny-en-Vexin. Les discussions sont entamées pour avancement à suivre tout au long de notre mandat. M. Magenson y est favorable.
Des trous importants sont présents sur la route d'Hérouval. Il est précisé que les trous présents sur le territoire de la commune de Montjavoult ont été rebouchés récemment. Le reste appartient à la commune de Boury-en-Vexin (entre l'entrée du parc et le portail).
Le trou au niveau du calvaire sera rebouché dans les prochains jours.
- Laura Catry : sujet abribus. Les devis nous parviennent mais les propositions sont encore à affiner pour être à la fois démontables et non sujets au pourrissement par le sol.
- Gisèle Michelin : fleurissement de la place de l'église – propose de faire des devis et de consulter l'association des Amis de Saint Martin.
- Julie Pajot : reprecise les précautions « COVID » à l'approche de Halloween ; et sollicite une réunion de préparation « Illuminations de Noël » afin de prendre connaissance du matériel d'éclairage qui pourra être utilisé pour ce Noël 2020.
- Thierry Bouvier : rappel que le prochain bulletin municipal n'est pas figé et est ouvert aux propositions de contribution à récolter d'ici février 2020 pour présence dans le prochain bulletin de mars 2020 (histoire, associations...).
- Laura Catry : boîtes aux lettres jaunes de LA POSTE supprimées à Beaugrenier et Valécourt. Projet de lettre au Receveur à rédiger. Matthieu GRISVARD informe de la situation scandaleuse des postiers qui finissent leur tournée sans que leurs heures soient payées.
- Laura Catry : rappelle que la Mairie va être fermée pendant les deux semaines des vacances de la Toussaint mais en cas d'urgence, la Mairesse reste disponible sur rendez-vous.

La séance est levée à 21h46.